



SOLIHA

<http://preprod.creonnais.alienor.com/y-vivre/le-cias/soliha/>

La nouvelle OPAH est conduite par SOLIHA jusqu'en 2020.

Plus d'informations ci-dessous :

Toutes les permanences 2024 de SOLIHA à la Cabane à Projets [en cliquant ici](#).

Pour consulter la **notice**, [cliquez ici](#).

Pour consulter le **flyer**, [cliquez ici](#).

Pour consulter le **communiqué de presse** , [veuillez cliquer ici](#).

Opération
Programmée
d'Amélioration de
l'Habitat



VOUS AVEZ UN PROJET DE RÉNOVATION DE VOTRE LOGEMENT ?

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

ADAPTATION DU LOGEMENT

ASSAINISSEMENT MISE AUX NORMES

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS

Tous les **3èmes mercredis** du mois à **Créon** et les **4èmes mardis** du mois dans les **mairies du territoire**

PROFITEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT POUR VOUS AIDER !

AIDES FINANCIÈRES

CONSEILS TECHNIQUES

APPUI ADMINISTRATIF

CONTACTEZ SOLIHA

05.56.33.88.94

info.gironde@soliha.fr



OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT DU CREONNAIS

Bénéficiez d'aides pour vos travaux !



La première Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Créonnais qui s'est déroulée de 2012 à février 2017 a permis à de nombreux habitants du Créonnais de bénéficier de subventions pour réaliser des travaux dans leur logement. La Communauté de Communes du Créonnais a donc décidé de lancer une nouvelle OPAH jusqu'en février 2020. Grâce à un partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat, le Conseil Départemental, la CAF, la MSA et PROCIVIS de la Gironde, la Communauté de Communes du Créonnais mène une action forte de réhabilitation du logement privé répondant aux besoins des ménages locaux.

Il existe donc des aides pour l'amélioration de son logement !

Pour quels travaux et dans quel but ?



Réaliser des économies d'énergie, en effectuant des travaux d'isolation, de menuiseries, de chauffage, de ventilation...



Favoriser le maintien à domicile, en adaptant les logements pour faire face aux difficultés liées aux situations de handicap



Assurer un meilleur confort de vie, en favorisant la réalisation de travaux de remise en état dans un logement devenu vétuste ou très dégradé



Développer l'offre de logements locatifs privés, en aidant les propriétaires bailleurs à réhabiliter leur patrimoine, en contrepartie de loyers modérés.

Pour qui ?

- Les **propriétaires occupants** modestes sous conditions de ressources
- Les **propriétaires bailleurs** sans condition de ressources, qui décident de conventionner leurs logements et peuvent ainsi bénéficier d'un abattement fiscal sur leurs revenus locatifs.

Les objectifs de l'OPAH sur 3 ans :

- Accompagner l'amélioration de **120 logements**,
- Favoriser la **rénovation énergétique de plus de 80 logements**,
- Permettre l'**adaptation de 30 logements** au vieillissement et aux situations de handicap,

Un accompagnement gratuit et personnalisé :

Pour mener à bien ce programme, la Communauté de Communes du Créonnais a confié l'animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat à **SOLIIA Gironde**. Cette assistance gratuite et personnalisée permettra aux propriétaires de définir un projet en adéquation avec leurs besoins et leurs moyens financiers.

SOLIIA Gironde a pour mission d'accompagner les propriétaires, des premiers renseignements sur les travaux éligibles jusqu'à leur complète réalisation et le solde des dossiers de financement en se déplaçant à domicile.

Pour plus de renseignements et **bénéficier des avantages de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat :**

APPELZ SOLIIA !

CONTACTEZ-NOUS : 05.56.33.88.88

AVEC L'EXPERTISE DE **SOLIIA**

Partenaires : Agence Nationale de l'Habitat, Conseil Départemental de la Gironde, PROCIVIS, CAF, MSA, CC du Créonnais.

Info.gironde@soliiha.fr